

La démographie des décès par COVID-19 (<https://dc-covid.site.ined.fr/fr/>)  
Synthèse des métadonnées pour le Japon  
(Dernière révision 30/05/2022)

### Évolution des systèmes de collecte des données au cours de la pandémie

Depuis le début de la pandémie, il y a deux sources officielles de rapport pour le Japon : l'Institut national de recherche sur la population et la sécurité sociale (IPSS) et le Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales (MHLW). Les deux sources couvrent totalement les décès survenus au Japon. Le nombre de décès rapporté par l'IPSS est la somme des décès publiés par chaque préfecture ou municipalité. En revanche, le nombre de décès rapportés par le MHLW est la somme des cas mortels vérifiés et confirmés au cas par cas auprès de chaque préfecture. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas. La principale différence intervient dans l'incorporation de cas inconnus dans les variables d'âge et de sexe. Ces différences dans les décès rapportés par les deux sources étaient plus importantes au début de la pandémie en 2020 et ont diminué au cours de 2021 et 2022.

### Description synthétique de chaque source au 21 avril 2022

#### A.1. Source de données 1

Institut national de recherche sur la population et la sécurité sociale (IPSS)  
<http://www.ipss.go.jp/projects/j/choju/covid19/index-en.asp>

#### A.2. Couverture des données

##### 2.1 Définition du Covid-19

Covid-19 confirmé.

##### 2.2 Lieux de décès

Tous les lieux de décès.

##### 2.3. Couverture géographique

Tout le territoire national.

##### 2.4. Couverture temporelle

Du 31/03/2020 au 18/04/2022.

#### A.3. Mode de recueil

Les données IPSS sont basées sur les informations agrégées publiées par les préfectures ou les municipalités, soit par communiqués de presse, sur leur site Web officiel ou dans les médias.

#### A.4. Données recueillies

- 4.1. Groupes d'âge : 0-9, 10-19, 20-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80-89, 90+
- 4.2. Sexe : hommes et femmes, détaillés par groupes d'âge
- 4.3. Date de référence : date de rapport
- 4.4. Lieux de décès : *Sans objet*

#### **A.5. Périodicité des mises à jour et heure d'arrêt du décompte**

Mise à jour hebdomadaire ; les décès survenus jusqu'à lundi sont compilés et téléchargés sur le site Web dans la même semaine.

#### **B.1. Source de données 2**

Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales (MHLW) :

<https://covid19.mhlw.go.jp/en/>

#### **B.2. Couverture des données**

##### **2.1 Définition du Covid-19**

Covid-19 confirmé.

##### **2.2 Lieux de décès**

Tous les lieux de décès.

##### **2.3. Couverture géographique**

Tout le territoire national.

##### **2.4. Couverture temporelle**

Du 11/05/2020 au 19/04/2022.

#### **B.3. Mode de recueil**

Le nombre de décès tel que défini pour cette source est la somme des cas mortels que le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales a pu confirmer en détail auprès de chaque préfecture. Les chiffres sont créés sur la base des informations confirmées et basées sur les cas fournis par chaque juridiction chaque mardi.

#### **B.4. Données recueillies**

4.1. Groupes d'âge : 0-9, 10-19, 20-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80-89, 90+

4.2. Sexe : hommes et femmes, détaillés par groupes d'âge

4.3. Date de référence : date de rapport

4.4. Lieux de décès : *Sans objet*

#### **B.5. Périodicité des mises à jour et heure d'arrêt du décompte**

Mise à jour hebdomadaire ; les décès survenus jusqu'au mardi sont compilés et téléchargés le jeudi suivant.

## ANNEXE : Fiche détaillée des métadonnées pour Japon (Dernière révision 30/06/2021)

### **1<sup>ère</sup> Source : IPSS**

Institut national de recherche sur la population et la sécurité sociale (National Institute of Population and Social Security Research-IPSS)

<http://www.ipss.go.jp/projects/j/choju/covid19/index-en.asp>

### **Couverture**

Tous les décès de personnes ayant une infection confirmée à la COVID-19 (tests positifs) survenus dans les hôpitaux et ailleurs.

### **Mode de recueil**

Sur la base de la loi sur la prévention des maladies infectieuses et les soins médicaux aux patients atteints de maladies infectieuses, les médecins qui ont diagnostiqué des personnes atteintes de COVID-19 doivent déposer une déclaration auprès du préfet via les centres de santé publique les plus proches. En cas de décès du patient, la préfecture ou la commune concernée publie le décès et le signale au niveau national (ministère de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales). Les données IPSS sont basées sur les informations agrégées publiées par les préfectures ou les municipalités, par communiqués de presse sur leur site Web officiel ou dans les médias.

### **Données recueillies**

Âge (groupes d'âge de 10 ans)

Sexe

Date de survenue, ou si elle n'est pas divulguée, date de publication par la juridiction.

Préfecture ou commune où est survenu le décès.

### **Périodicité et heure d'arrêt du décompte**

Mise à jour hebdomadaire ; les décès survenus jusqu'au lundi sont compilés et téléchargés sur le site Web dans la même semaine.

---

### **2<sup>e</sup> Source : MHLW**

Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales (MHLW)

<https://covid19.mhlw.go.jp/en/>

### **Couverture**

Tous les décès de personnes ayant une infection confirmée à la COVID-19 (tests positifs), notifiés au MHLW par les préfectures sur la base de la loi sur la prévention des maladies infectieuses et la prise en charge médicale des patients atteints de maladies infectieuses, par tranches d'âge de 10 ans et par sexe. Il comprend les décès dans les hôpitaux et ailleurs.

### **Mode de recueil**

Le nombre de décès tel que défini pour cette source est la somme des cas mortels de COVID-19 que le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales a pu confirmer en détail auprès de chaque préfecture. Les chiffres portent sur le nombre de décès confirmés à partir des cas fournis par chaque juridiction le mardi.

### **Données recueillies**

Âge (groupes d'âge de 10 ans)

Sexe

Préfecture ou commune où est survenu le décès.

Date du rapport aux centres de santé publique locaux.

### **Périodicité et heure d'arrêt du décompte**

Mise à jour hebdomadaire ; les décès survenus jusqu'au mardi sont compilés et téléchargés le jeudi suivant.

#### **Attention**

Le nombre de décès mis à jour quotidiennement sur le site Web de l'Institut national de recherche sur la population et la sécurité sociale (IPSS) est la somme agrégée des chiffres publiés sur le site Web de chaque juridiction (source 1). En revanche, le nombre de décès tel que défini dans la source 2 est la somme des cas mortels que le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales a pu confirmer en détail (révision des cas individuels) auprès de chaque préfecture. Par conséquent, les décomptes ne correspondent pas exactement.